

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	50 (1962)
Heft:	24
Artikel:	L'aide soignante : (une nouvelle profession para-médicale, reconnue par la Croix-Rouge suisse)
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-270132

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une qualité...

Aeschbach

...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève

Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau



Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confection soignées pour enfants

Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET RUE DU MARCHÉ 38
Genève - Tél. 25 93 95

BROSSEURIE W. SCHUBNELL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Anciennement rue Winkelried 6

Trousseaux - Blanc
Bas - Lingerie
Bonneterie
Pullowars

14-16, rue de Rive - Tél. 25 01 31

Abonnez-vous à la

Librairie circulante
RICHARD

6, rue de la Tour-Maitresse
Téléphone 25 00 11

Grand choix d'anciens livres et toutes les nouveautés françaises et anglaises

Deux suggestions pour le Pain pour le prochain

On a déjà fait bien des suggestions pour grossir la collecte en faveur du Pain pour le prochain. En voici deux autres assez originales.

Le première vient d'Angleterre : c'est le Thé-boule-de-neige. Une dame invite trois amies à un modeste thé. Chacune lui verse 1 fr. Les trois dames invitées en convoyent trois autres qui, à leur tour, en convoyent trois autres, et ainsi de suite, chaque versant 1 fr. au minimum.

On verra que la progression est très rapide :
 $3 \times 3 = 9$ $9 \times 3 = 27$ $27 \times 3 = 81$... etc.

Au bout du septième « round », il y a déjà 2187 invitées. En les ajoutant au 3, 9, 27, 81, 243, 729, on arrive à 3279 invitées, soit en tout cas 3279 fr. Cela en vaut la peine.

On peut aussi jouer le jeu en partant de deux personnes, mais le résultat sera plus long à atteindre.

L'autre suggestion vient des Etats-Unis : chaque membre d'une société est prié de mettre dans une enveloppe un nombre de pièces de même valeur, déterminé par le nombre d'années de son âge. On peut mettre des pièces de 10 ct., de 20 ct., ou de 50 ct. ou de 1 fr., à volonté.

Ainsi, par exemple, une personne de 20 ans donnerait 20 pièces de 1 fr. ou 20 pièces de 50 ct., etc.; une personne de 50 ans, 50 pièces de 1 fr. (si elle peut !) ou 50 de 50 ct. ou 50 pièces de 20 ct., etc.

On voit que la somme ne correspond pas nécessairement à l'âge. Les personnes âgées peuvent néanmoins mettre des pièces de 20, de 10, ou même de 5 ct.

Les enveloppes étant anonymes, les dames n'auront pas peur de dévoiler leur âge !

Et maintenant, bonne chance !

Claire Pfeiffer

On peut verser les dons aux comptes de chèques postaux suivants :

Genève I. 130, Lausanne II. 14 24.

DAME ! ...

(Suite de la page 1)

Il fallait rendre grâce à Autrui, tous les jour que Dieu fait. Et puis, cet Adam ! Admira-t-il, bête, bêant, humble, plat (moralement s'entend, car physiquement, il prenait positivement du ventre) ! Ça ne pouvait pas durer. Ça n'a pas duré, comme vous savez.

Le déménagement a été assez pénible, il faut l'avouer. Il a fallu lutter. Par contre, fini l'engourdissement trop confortable dans lequel on se laissait glisser. L'angoisse du lendemain stimulait ce gros paresseux d'Adam. Le travail le régénérait. Adieu, la cellulite ! Et puis on avait enfin sa journée à soi. Il ne rentrait que le soir, fatigué. Et reconnaissant d'un petit paradis-façon, gentiment mitonné, confortable, et qui ne devait rien à personne. Si ce n'est à Eve, bien entendu. Ainsi la fée Viviane, bien plus tard, devait enfermer Merlin l'Enchanteur dans son cercle magique.

Notons que, si Adam a reçu d'Eve un paradis « aux pommes », il le lui a bien rendu depuis. Et si on vous laissait le soin d'en parler, on en aurait pour longtemps.

Cet état de choses devait durer depuis la sortie du jardin d'Eden jusqu'en 1912. Il y a cinquante ans. Mais qu'est-ce qu'un demi-siècle, face à l'éternel féminin ?

Et bien, c'est énorme. Et il y a plus de distance entre vous de 1912 et vous d'aujourd'hui, qu'entre vous de 1912 et vous du temps que la bonne reine Berthe filait.

En 1912, vous ne filiez plus guère. Mais vous portiez encore tous vos interminables cheveux. Quand vous les brossiez longuement, ils crépitaient d'éclat. Et puis, sur un chignon monumental, vous posiez un vaste chapeau. Il s'y déployait des rubans en papillon. Il y palpait des oiseaux, des cerises, des fleurs. De longues épingle piquaient toute la construction et la fixaient à la chevelure.



Il y avait aussi des manchons, où il faisait bon glisser la main par les grands froids, surtout si elle rencontrait la présence chaude et craquelante d'un cornet rose plein de marrons grillés. Il y avait des fourrures douces et rassurantes. Et de grandes jupes à quoi l'on pouvait se tenir solidement.

Bien sûr, on rencontrait aussi d'immenses, blafardes et humides lessives. Des bassines où gargoillaient des confitures fumantes. Des conserves en travail, qui puissaient le souffre et la vessie de porc mouillée. Des récurages à l'eau de Javel et au savon noir. Et d'autres rencontres parfumées de thé ou de café dans

un petit tintement de porcelaine. Il arrivait, après les conversations sur les enfants, les malades et les visites, que l'on glisse deux mots sur les messieurs et leur monde étrange et velu, où l'on fume le cigare, où l'on commente le journal en lui donnant des claques, où l'on ronfle la nuit, et où l'on parle avec rudesse le langage incompréhensible de l'armée, des affaires et de la politique.

Mais le progrès, mesdames, était en marche. Les tramways grinçaient. La fée Verte était abolie. Les premiers aéroplanes avaient décollé, la T.S.F. crépitait sous les S.O.S. du Titanic, et déjà vous chevauchiez la bicyclette, déjà vous portiez culotte pour aller en montagne, déjà vous chaussiez des skis immenses. On trouvait des doctoresques en médecine, les premières « femmes de loi ». Déjà vous défendiez vos droits. Déjà vous récliez nos nôtres.

Les Nôtres !

Et il nous semble de nouveau, que nous perdons un peu notre paradis retrouvé, et laborieusement reconstruit. Vous partez nos urnes sacrées. Et nos soucis.

Bonjour, citoyennes cinqantenaire ! Après tout, sommes-nous si fâchées d'être, comme on dit chez nous, pommes, et même re-pommes ?

QUALIFICATIONS

L'aide-soignante occupe une place intermédiaire entre l'infirmière diplômée (trois ans d'études) et l'aide-hôpitalière (un an d'apprentissage). Elle assiste les infirmières diplômées dans les services de malades chroniques de tout âge et peut aussi travailler de façon indépendante dans des maisons de convalescence, homes de veillards ou d'infirmes (adultes et enfants). A l'hôpital, elle fait partie de l'équipe soignante ; dans les autres institutions, c'est à elle qu'incombe particulièrement la surveillance de la santé des pensionnaires.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Possibilités : considérables en Suisse et partout ailleurs (le manque de personnel soignant est un problème mondial : avec le développement constant de la médecine sociale grandit aussi le besoin de personnel formé).

N. B. — Vaud demande un an de travail dans le canton après l'obtention du certificat.

Perspectives d'avenir :

Vu la variété des institutions, le choix des activités est très grand. Celles qui aiment les responsabilités peuvent se voir confier, à l'hôpital, la charge d'une salle de malades chroniques, et, dans d'autres institutions, la surveillance d'un établissement de pensionnaires.

Avantages :

Une activité humaine et éminemment utile auprès d'êtres très dépendants, qui répond bien aux aspirations naturelles de la femme en tant qu'éducatrice et mère de famille, ainsi qu'à son désir d'aider le prochain.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaire: 9 à 10 heures quotidiennes. Congés : 1 jour à 1 jour et demi par semaine. Vacances annuelles payées.

Salaire : Actuellement, base de Fr. 250.— par mois, nourrie, logée, blanche ; mais avec possibilité de gagner davantage suivant les postes et les responsabilités.

L'aide soignante

(une nouvelle profession para-médicale, reconnue par la Croix-Rouge suisse)

APTITUDES REQUISES :

Excellent santé.
Bon caractère. Dévouement.
Sens pratique.

Capacité de diriger un ménage.
Formation nécessaire avant l'apprentissage : il faut avoir suivi l'enseignement obligatoire.

N. B. — L'aide-hôpitalière peut devenir aide-soignante dans un seullement, à condition de suivre toutes les heures d'enseignement prescrites par les directives de la Croix-Rouge suisse.

Ecoles : Elles sont placées sous la surveillance de la Croix-Rouge suisse.

A Lausanne : Ecole cantonale vaudoise d'aides-soignantes du Service de la Santé publique, 11, rue Caroline (actuellement la seule de Suisse romande).

A Bâle : Ecole de l'hôpital des Bourgeois et de la Maison des diaconesses de Riehen.

A Zurich : Ecole de la Maison des diaconesses de Neumünster.

A Berne : Ecole de la Maison des diaconesses de Salem.

CONDITIONS D'ÉTUDES :

Age minimum : 19 ans révolus.

Age maximum : 45 ans.

Inscription (canton de Vaud) :
Au Service de la santé publique, Caroline 11, Lausanne.

Durée des études :
Au maximum deux ans. Dans le canton de Vaud, 18 mois (2 mois de théorie et 16 mois de stages pratiques. Examen final).

Diplôme : Certificat de capacité, signé par la Croix-Rouge suisse et par l'école fréquentée.

Conditions financières :

Uniforme, Fr. 250.—.

Frais de matériel, environ Fr. 50.—.

16 écolages mensuels de Fr. 25.—.

Pendant les mois où l'élève est en stage, elle est nourrie, logée, blanche, et reçoit une rémunération de Fr. 150.—. Six semaines de vacances payées.